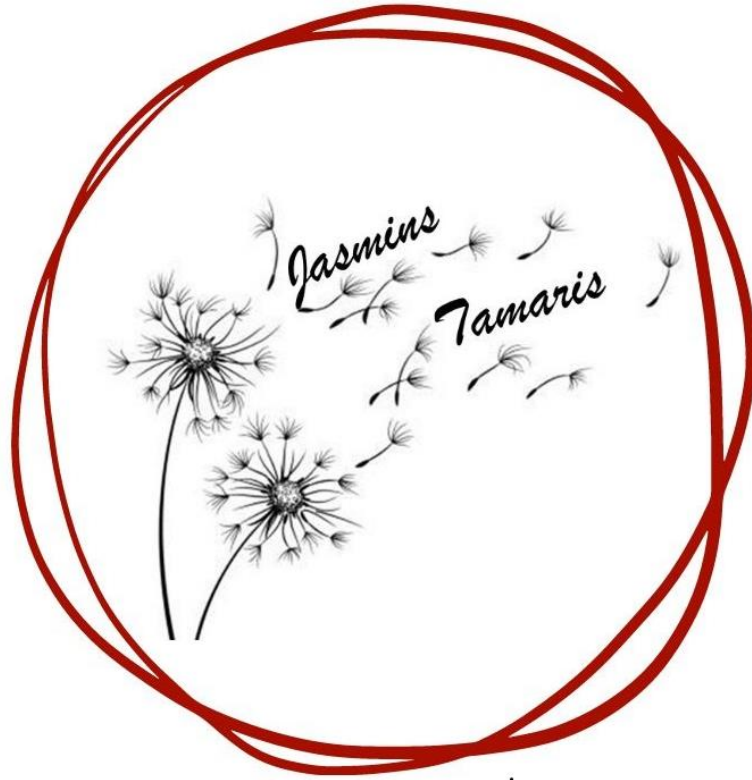


MAISON DE SOINS PSYCHIATRIQUES



Contrat de partenariat

Rue de bricgniot, 205

5002 Saint Servais

Tel : 081/72.11.91

Mail : www.beuvallon.be

Le présent contrat est conclu entre :

D'une part,

La maison de soins psychiatrique « Les Jasmins et les Tamaris »

Représentée par l'équipe pluridisciplinaire

Et,

Mme ou Mr :

Dénommé(e) ci-après « le résident »

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date d'entrée dans l'hébergement :

Préambule

Ce contrat a pour objet de définir notre relation de collaboration et de formaliser nos obligations réciproques afin d'optimiser votre séjour en M.S.P.

Nous travaillons avec la *notion de partenaire*, il s'agit de mettre en commun nos ressources. Le partenariat demande dès lors la reconnaissance des compétences de l'autre, vise le rapport d'égalité et repose sur le partage de décisions. Il s'accompagne d'actions de coopération, ainsi que d'opérations favorisant l'exercice du consensus dans nombre d'applications pratiques.

Notre principale mission est de vous aider à définir un projet de vie individualisé et de vous accompagner pas à pas dans sa réalisation en nous basant sur les principes de la réhabilitation psychosociale

Présentation de l'hébergement

La maison de soins psychiatriques possède 90 places réparties sur deux sites ; les Jasmins et les Tamaris. Les deux services ont un fonctionnement identique. La M.S.P. offre un hébergement en chambre simple ou double équipée pour chacune d'elle d'un téléviseur, d'une garde-robe et d'un frigo pour votre confort.

Notre structure est résidentielle et fonctionne avec la participation active des résidents dans les activités de la vie journalière ; préparation et élaboration des repas, vaisselles, entretien des lieux communs et individuels, participation aux réunions communautaires.

La M.S.P. vous offre un lieu de vie communautaire le temps nécessaire à l'atteinte de vos objectifs, évalués de façon continue. Elle vous propose un accompagnement pluridisciplinaire tout au long de votre séjour.

Notre équipe se compose de diverses fonctions afin de garantir une prise en charge la plus holistique possible :

- Infirmiers
- Aides-soignants
- Educateurs
- Ergothérapeutes
- Kinésithérapeutes
- Assistante sociale
- Psychologue
- Psychiatre
- Infirmière en chef
- Infirmiers en chefs adjoints.

Nos axes de travail

En fonction de vos besoins et de vos objectifs établis à la fin du mois d'essai, nous vous proposons un accompagnement spécifique, un apprentissage ou un maintien des acquis dans les champs d'actions suivants :

- L'éducation à la santé
- La préparation et la prise des médicaments
- La prise en charge somatique avec une permanence infirmière
- L'autonomie dans les déplacements
- Les habiletés sociales, d'interaction et de communication
- Les aptitudes administratives
- La gestion du budget
- La gestion des tâches de la vie journalière
- La gestion du temps libre
- Le travail de la présentation et de l'estime de soi
- L'élaboration d'activités thérapeutiques
- Le travail en collaboration avec le réseau

Nos attentes

Durant votre séjour, nous attendons de votre part

- Une participation active dans les tâches communautaires
- Un engagement dans les activités choisies selon vos objectifs
- Une prise en charge autonome de votre hygiène et de votre lessive
- Le respect de la prise convenable des médicaments.
- L'utilisation du Pass info pour garantir votre suivi médical
- Un entretien régulier de votre chambre ce qui comprend l'ordre, le rangement de la garde-robe, l'entretien du frigo et le changement de la literie
- L'acceptation et le respect du règlement d'ordre intérieur

Les activités

La M.S.P. organise un panel d'activités de différents types :

- Cognitives
- Sportives
- Manuelles
- D'expressions
- De loisirs
- De médiation animale
- De réhabilitation psychosociale
- Des sorties culturelles, excursions variées et vacances

Elles sont articulées grâce à une grille horaire que nous réalisons avec vous en fonction des objectifs liés à votre projet de vie individualisé.

Certaines activités, définies au préalable, vous demande un engagement, défini dans le temps, de participation régulière.

Nous travaillons en collaboration avec le réseau namurois et tentons un maximum de vous faire découvrir les ressources, en terme occupationnelles, de la ville de Namur.

Pour cela,

- Nous organisons ponctuellement des sorties sur Namur et ses environs
- Au regard de vos intérêts, nous cherchons ensemble une association ou une activité existante dans la région à laquelle vous pourriez participer tout en continuant à bénéficier du cadre de la M.S.P.

Les référents

Le référent est garant de la connaissance de votre parcours, de l'évolution de votre projet, du contrat thérapeutique ainsi que du soin relationnel. En ce sens, il est un maillon essentiel pour le bon déroulement de votre trajectoire de soins car il a une position « centrale » autorisant le regard sur la globalité, la complexité et la durée des prises en charge et de leurs relais.

Dès votre entrée au sein de la M.S.P, un binôme de référents vous sera attribué afin de pouvoir directement enclencher le processus. Pensez à vos référents comme à des personnes ressources pour vous.

Service de médiation

L'asbl plate-forme namuroise de concertation en santé mentale propose un service de médiation pour les résidents. Ce service est gratuit et offre un espace d'information, d'écoute et d'accompagnement. Vous rencontrez une difficulté en lien avec les droits du patient ou dans la relation de soins de santé. Vous êtes en désaccord, en conflit ou vous vous questionnez sur votre prise en charge ?

La médiation est un mode de résolution de conflit, une invitation au dialogue.

La médiatrice s'appelle Stéphanie Sauvage et son rôle essentiel est d'accompagner les personnes en situation de différend afin qu'elles parviennent, entre elles, à faire émerger une solution adéquate pour tous.

Pour la joindre, différents moyens sont mis à votre disposition :

- Une Permanence le jeudi de 8h30 à 10h ou sur rendez-vous (le Bureau est situé à côté de la pharmacie (en dessous des Bleuets))
- GSM : 0497/25.48.19 Lundi – mardi – jeudi de 8h30 à 16h30 Mercredi de 8h30 à 11h30
- Adresse mail : mediation@pfncsm.be

Résident
(Signature + Date)

Pour la M.S.P.
(Signature)

Formulaire de consentement éclairé

Je soussigné(e) Mr/Mme/Melle, né(e)
le, certifie que: en concertation avec le Docteur

Il a été décidé que je devais être admis (e) à partir du
..... en MSP.

J'ai été mis(e) au courant de mon état de santé et j'ai reçu des explications claires sur les raisons pour lesquelles un séjour en MSP s'indiquait.

Les objectifs de soins ont été définis avec moi de façon claire et intelligible.

Je marque mon accord pour une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire.

Je suis informé(e) que, au cours de mon séjour, le projet thérapeutique peut évoluer et être redéfini, toujours en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

J'ai reçu des informations concernant l'existence des règlements d'ordre intérieur qui m'ont été transmis.

Je suis informé(e) que, en fonction de l'évolution de mon état de santé (psychiatrique et/ou physique), l'orientation vers un autre lieu de soin peut être envisagée, même de façon urgente.

Je certifie avoir reçu une information claire concernant les frais relatifs au séjour.

Je certifie que je communiquerai à l'équipe soignante des informations correctes et complètes au sujet de mon état de santé antérieur et actuel, au sujet des médicaments que je prends habituellement et des contre-indications éventuelles dont j'ai connaissance.

Je suis informé(e) de la possibilité de bénéficier du suivi somatique par mon médecin traitant selon certaines conditions qui m'ont été bien expliquées.

Je suis informé(e) que des données me concernant pourraient être utilisées de façon anonymisée par les soignants et/ou pour les enquêtes de santé publique. De même, j'ai reçu des informations concernant le Réseau Santé Wallon et le fait que la MSP en fait partie.

J'ai eu l'occasion de poser des questions à un membre du personnel ou au médecin concernant le séjour. J'ai compris les réponses et elles ont été satisfaisantes

Dans ces conditions, je donne mon libre consentement à séjourner en MSP.

Fait à, le.....

Consentement aux soins:

Oui

Non (en cas de refus, je m'engage à interpeller le médecin à ce sujet)

Signature du résident ou
de son représentant légal

Réseau Santé Wallon:

Je donne mon consentement à ce que soit établi un lien thérapeutique sur le Réseau Santé Wallon avec les soignants du Beau Vallon:

Oui

Non

Signature du résident ou
de son représentant légal

Plan d'accompagnement

Cette partie du contrat est à réaliser après un mois d'essai accompagné de vos référents. Elle sera validée par l'équipe et le médecin du service.

Nom :

Date :

Mon projet :

.....
.....

Mes objectifs à travailler

.....
.....
.....

Ma stratégie pour y arriver (les moyens) :

.....
.....
.....

Mes difficultés :

.....
.....
.....

Evaluation à prévoir le :